



Info Confrançon

Décembre 2017 - Bulletin municipal n° 46
www.confrancon.fr

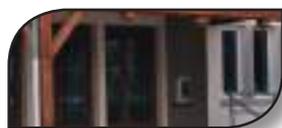


Sommaire



Le mot du Maire 3

Invitations 4



Vie communale

Investissements 2017 5

Voirie 6

Cimetière 7

Etat civil 8

Tarifs des locations 9



Vie scolaire

Du nouveau à l'école de Confrançon 10

Du côté du Sivos 11



Vie associative

Liste des associations 12

Vie des associations 13



Environnement

Valorisation des déchets 21



Informations territoriales

CA3B 22

Mon CAP Energie 23



Divers 24

Calendrier des fêtes 27

RENSEIGNEMENTS UTILES

Mairie

1 place de la Mairie,
01310 Confrançon
04 74 30 27 38
E-mail: mairie@confrancon.fr
Site internet: www.confrancon.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi : 10h00 à 11h30
- Mardi : 13h30 à 17h00
- Vendredi : 15h00 à 19h00

Numéros utiles

- École de Confrançon
04 74 25 24 31
- École de Curtafond
04 74 25 70 41
- Crèche Câlins et Trotinettes
04 74 30 14 37
- Garderie & Centre de Loisirs
Copain-Copine : 04 74 25 22 53
- Restaurant scolaire
07 87 93 16 93

Directeur de publication :

Christiane Colas (Maire)

Secrétariat de mairie : Sylvaine Martin et
Roselyne Magnin

Commission information :

Chrystelle Guixa, Jean-Paul Buellet,
Joëlle Taboulot, Sylvie Triplet,
Jean-Luc Fromont

Conception graphique : Gary Leroux

Imprimé sur papier recyclé par Comimpress





» Les énergies renouvelables sont appelées à prendre une place de plus en plus importante dans la production d'électricité. »

Quelle énergie !!! pour demain...

L'objectif optimiste inscrit dans la loi de transition énergétique de 2015, était de ramener à l'horizon 2025 la part du nucléaire à 50 % de la production électrique française. Le nouveau gouvernement mis en place après les élections a considéré que cet objectif n'était pas réaliste, car il impliquait la fermeture d'une vingtaine de réacteurs sur les 58 existants d'ici 10 ans ! D'autre part, pour les économistes de l'énergie, le nucléaire reste un élément incontournable de la lutte contre le réchauffement climatique.

En contrepartie, les énergies renouvelables (hydraulique, éolienne et photovoltaïque) devaient être fortement développées pour prendre la relève. Bien que la réduction du parc nucléaire soit programmée sur une plus longue période, il n'en demeure pas moins que les énergies renouvelables sont appelées à prendre une place de plus en plus importante dans la production d'électricité. Mais le rythme de déploiement des énergies renouvelables est beaucoup trop lent pour compenser d'ici 2025 ces effacements de capacité.

A noter qu'il faut plus de 2000 éoliennes pour remplacer une centrale comme celle de Saint-Vulbas dans l'Ain. Donc, il y a urgence à agir et il convient d'en prendre conscience.

Certes, toute nouveauté y compris dans les modes de production d'énergie interroge quant à ses avantages et inconvénients collectifs ou individuels. Mais à l'heure où un projet éolien émerge à Confrançon, n'est-il pas temps de faire abstraction de ses intérêts personnels ?

Cette réflexion d'ordre général me ramène au soir du 30 juillet dernier où nous avons subi une « mini tempête » : oui, c'était violent avec de fortes bourrasques de vent déracinant ou cassant des arbres centenaires, un orage de grêle détruisant tout sur son couloir et « cabossant » au passage 4000 voitures dans le périmètre du canton... nos sapeurs pompiers ont été mobilisés jusqu'à une heure tardive de la nuit et je profite de cette occasion pour saluer leur dévouement et leur professionnalisme au service de la population.

Mais fort heureusement, il n'y eut ni mort, ni blessé grave à déplorer.

Le lendemain matin, à la 1ère heure d'ouverture, une foule de concitoyens désespérés se présentait à la mairie car, plus d'électricité, plus de téléphone, certaines fois plus d'accès aux routes... Les congélateurs en panne, les portables déchargés, les portails électriques bloqués, les plaques de cuisson froides, les ordinateurs muets, etc. c'était une catastrophe !!!

Force est de constater que la fée électricité n'est pas uniquement un confort de vie, mais qu'elle est indispensable aujourd'hui dans notre vie de tous les jours et que l'on ne peut plus s'en passer au-delà de 24 heures, au maximum 48 heures. Si nous ne pouvons, ou ne voulons pour des raisons diverses, produire plus d'électricité renouvelable, il faut alors réduire la voilure (diminuer notre consommation) ; il n'y a pas d'alternative.

Comme l'a si bien dit Saint-Exupéry :

« Nous ne possédons pas la terre, nous l'empruntons à nos enfants » !

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Votre maire,
Christiane COLAS

Invitations

Cérémonie des vœux

Christiane COLAS, Maire de Confrançon et l'équipe municipale invitent toute la population à la cérémonie des vœux samedi 6 janvier 2018, 15 heures à la salle des fêtes.

*Ce temps fort de la vie communale sera l'opportunité :
d'accueillir les nouveaux habitants,
d'échanger autour des projets actuels et futurs portés par la municipalité,
d'honorer certains de nos sapeurs pompiers,
de partager le verre de l'amitié en toute convivialité.*

Meilleurs vœux 2018

Trompes de chasse

Eglise de Confrançon

**Samedi 21 avril 2018
à 20h30**

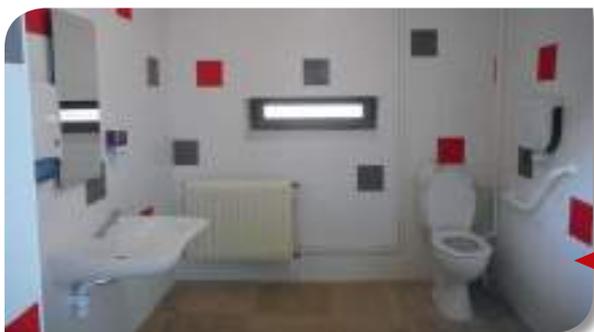
A l'invitation de la municipalité, la société de trompes de chasse de Saint Etienne du Bois sonnera en l'église de Confrançon le samedi 21 avril à 20h30.

Vous êtes conviés à passer un agréable moment musical qui sera également l'opportunité de découvrir ou redécouvrir les curiosités architecturales de l'église Saint-Pierre, ainsi que les rénovations des peintures et toiles marouflées de l'abside par M. Vitaloni.

Venez nombreux, pâtisseries et buvette.



Investissements 2017



Salle annexe

Coût : 4 346 €

- réfection des sanitaires et mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (placo, peinture, carrelage, faïences, plomberie).



Salle des fêtes

Coût : 17 449 €

- Rénovation du hall d'entrée : 13 107 € (carrelage, peinture, soubassement, accessibilité)
- Carrelage du perron et de l'escalier : 4 342 €

Achats et travaux divers

- Frigo salle des fêtes : 1 694 €
- Micro-ondes salle annexe : 122 €
- Mairie : installation de nouveaux panneaux d'affichage : 473 €
- Equipements pompiers :
 - Echelle : 245 €
 - Tenue frelons : 223 €
 - Tuyaux : 557 €
- Camion communal : tri flash : 331 €
- Gymnase : accessibilité du bar du hall : 210 €
- Installation d'horloges astronomiques pour extinction éclairage public (nuit) : 4 263 €



Garderie

Coût : 7 837 €

- Dispositif de lutte anti pigeons : 6 358 €
- Protections angles cloisons : 1 479 €

Ecole

Coût : 9 816 €

- Soubassement des murs du hall d'entrée : 2 106 €
- Installation de barrières sécurité : 2 537 €
- Rénovation des sanitaires : 2 576 €
- Changement de l'alarme incendie : 2 597 €

Cimetière

Coût : 10 548 €

- démarche de reprise de tombes sans concession

Vie communale



Eglise

Coût : 26 669 €

- Changement des abat-sons du clocher : 4 152 €
- Restauration des peintures : 13 524 €
- Location d'échafaudage : 7 756 €
- Rénovation éclairage chœur : 1 237 €



Voirie

Prévue en 2016, la réfection de la route de Petite Chassagne a été réalisée en 2017, dès les travaux de renouvellement des canalisations d'adduction d'eau potable sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Veyle Reysouze Vieux-Jonc terminés.

Ces travaux de voirie se sont déroulés courant septembre sous responsabilité de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg en Bresse, pour un montant de 53 000 €. Ils ont concerné le Chemin de l'Étang Berchoux, la route de Petite Chassagne et autre chemin avoisinant. Des bordures ont été posées dans certains virages afin de pérenniser cet investissement. Par ailleurs, une somme de 8 000 € a été consacrée aux réparations partielles de chaussée et à l'entretien de la signalétique et du marquage au sol.

La création d'un chemin piétonnier partant du parking de l'école en direction du cimetière est à l'étude pour une mise en œuvre courant 2018.



Martial LOISY, 3^{ème} adjoint



Bibliothèque

Coût : 2 500 €

- installation d'une rampe d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite



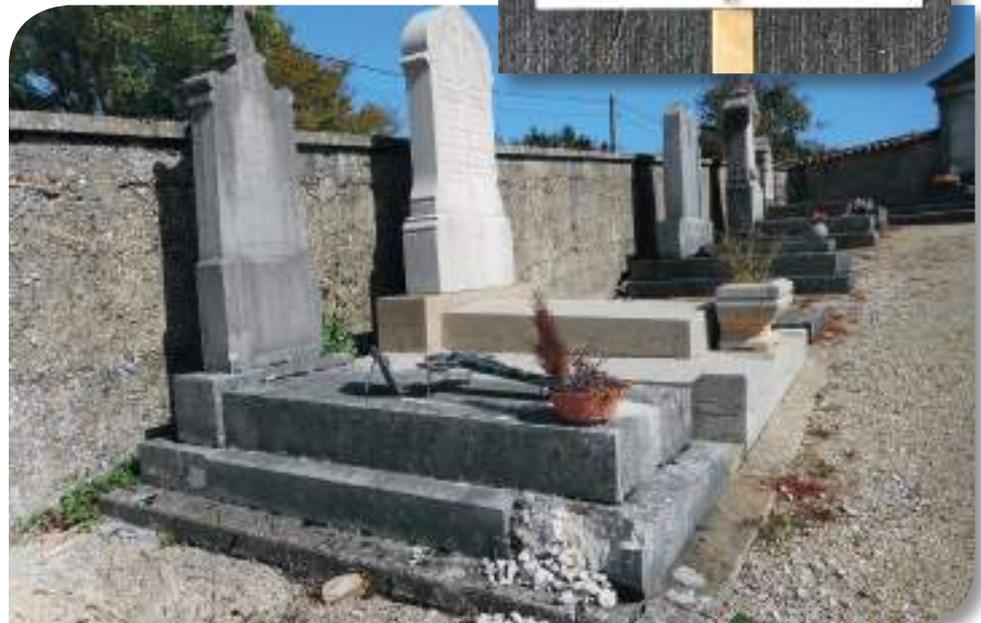
Cimetière

En début d'année 2018, la commune va procéder à la reprise de concessions funéraires perpétuelles en état d'abandon. Pour cette raison, une commission a été créée avec le Maire, 2 membres du conseil municipal et 2 habitants de la commune. En effet, le Code général des collectivités territoriales prévoit une reprise de concession à perpétuité sous réserve du constat de 3 conditions réunies, Art L 2223-17 :

- avoir plus de trente ans d'existence,
- dernière inhumation effectuée il y a plus de 10 ans,
- être à l'état d'abandon réel et incontestable. Est considérée en état d'abandon une concession offrant une vue délabrée avec sépulture cassée, fissurée, penchée ou débordante de végétaux.

La procédure de reprise de sépulture est très réglementée avec des dates à respecter. Elle est très longue puisqu'elle dure 3 ans sans compter la préparation administrative (retrouver les actes de concessions, vérifier sur le terrain les sépultures dites, d'abandon, chercher par tout moyen une adresse de famille, faire attention aux sépultures « Mort pour la France »). Une affichette sur la tombe informant de l'état d'abandon permet une information directe et efficace pour retrouver des membres de la famille.

En début de procédure, des courriers sont



envoyés aux familles concernées leur demandant de procéder à la sécurisation de la sépulture, un procès-verbal pour chaque tombe est dressé, des délibérations, des publications et des arrêtés municipaux sont pris.

Tout au long des 3 années, la commission aura en charge de vérifier si les pancartes sont toujours placées près des tombes à reprendre. Si une famille a réparé sa sépulture, un procès-verbal de constat d'état d'abandon est dressé pour la retirer de la procédure. Cela est valable pendant toute la durée de la procédure.

Après l'expiration du délai de 3 ans prévu à l'article L. 223-17, lorsque la concession est toujours en état d'abandon, de nouveaux courriers sont envoyés aux familles.

Un nouveau procès-verbal pour chaque tombe est dressé par le maire et notifié aux intéressés. Après un délai et des démarches administratives, les matériaux des monuments et emblèmes funéraires restés sur la concession sont enlevés. Il sera procédé alors à l'exhumation des restes des personnes inhumées qui seront réunis dans un cercueil de dimensions appropriées puis placés et répertoriés dans l'ossuaire.

Vous êtes concernés par cette procédure, n'hésitez pas à venir en mairie pour vous renseigner.

Etat civil 2017

Etat civil arrêté au 01/12/2017

Mariages

Emeline JEANSON et Azize OUSSIDANE
le 26/08/2017

Angélique ROLLET et Harold GIGAN
le 02/09/2017

Décès

Stephan PIEROTH	le 25/12/2016
Roger Gilbert TISSERAND	le 18/01/2017
Thaddée Marie Jean MATHON	le 28/07/2017
Martine Sylvie MERLE	le 03/08/2017

Naissances

Jason VIDAL	né le 23/12/2016
Mateo BACELJ	né le 31/01/2017
Noah MUZY	né le 13/03/2017
Néo ANELARD	né le 10/04/2017
Robin Pierre Georges SANCLEMENTE-LALANA REGNIER	né le 30/04/2017
Antonin Léonard IOOSSEN	né le 07/05/2017
Capucine Suzanne MERMILLOD-BLARDET	née le 10/05/2017
Myla GROLET	née le 30/06/2017
Léna GRISOLLET	née le 04/07/2017
Jade BORGET PERRET	née le 12/07/2017
Timéo CHANEL	né le 28/07/2017
Kenza BOUAOUINATE	née le 02/08/2017
Mathéo Daniel François DELPOUVE	né le 21/08/2017
Louna Inès DA ROCHA	née le 12/09/2017
Victoire Jeanne DEMONFAUCON LEHELLE	née le 02/10/2017
Charly LEFEVRE	né le 13/10/2017
Landry VILLIBORD	né le 23/10/2017
Clémence Alice ROY	née le 24/10/2017
Jade Murielle PONCET	née le 27/10/2017
Cléa RIGAUDIER	née le 06/11/2017
Leeya SEGUIN	née le 10/11/2017

Nouvelle entreprise

Maud'Unik est une toute nouvelle micro entreprise de couture (1^{er} juillet 2017) qui vous propose de réaliser selon vos besoins des articles tissus tels que turbulettes, couvertures, tapis à langer, tours de lit, bavoirs, serviettes de cantine, serviettes éponges, articles de décoration ou de présentation, sarouels bébés enfants et adultes, et plus encore à découvrir...

Le tout sera créé selon vos envies et personnalisé comme vous le souhaitez : idéal pour un cadeau de naissance unique, comme pour vos propres envies. Maud'Unik propose également ses services pour les retouches.

Découvrez les réalisations déjà faites

* sur le site www.maudunik.com

* sur Facebook (Maud'Unik).

Maud'Unik, réalisations couture et retouche

184 impasse des Culets, 01310 Confrançon

Contact : Maud REBREYEND : 06 12 45 82 00



Tarifs des locations

La remise des clefs et l'état des lieux sont assurés par le secrétariat de mairie.
Prendre rendez-vous au 04 74 30 27 38.

Stationnement commercial

- Occasionnel : 25 € / jour / véhicule
- Commerçant régulier : 30 € / mois
- Taxi : 30 € / an

Bâtiment Salle des fêtes et autres - Délibération du 21/02/2014 et du 21/11/2014

CAUTION 300,00 €	Salle des fêtes	Cuisine	Annexe	Salle de réunion	Appenti du four
Associations communales ou de la Communauté de communes					
Manifestation	55 €	45 €	20 €		Gratuit
Assemblée Générale, réunion	Gratuit		Gratuit	Gratuit	
Professionnels ou particuliers de la commune					
Manifestation 1er jour	180 €	60 €	80 €	30 €	20 €
Manifestation 2ème jour	50 €	30 €	40 €	30 €	20 €
Professionnels, particuliers ou associations hors commune					
Manifestation 1er jour	350 €	120 €			
Manifestation 2ème jour	100 €	60 €			
Assemblée Générale, réunion	60 € / demi-jour			30 € / demi-jour	

Espace Robert Busnel - Délibération du 23/10/2009

	Associations de la commune	Associations de la Communauté de Communes	Associations hors Communauté de Communes
Utilisation entraînement collectif	GRATUIT	6 € / heure 60 € / journée	10 € / heure 80 € / journée
Utilisation compétition, matches, tournois	GRATUIT	6 € / heure 60 € / journée	10 € / heure 80 € / journée
Centres de loisirs Crèche	GRATUIT	6 € / heure 60 € / journée	10 € / heure 80 € / journée
Manifestation sportive à but lucratif	40 €	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal
Manifestation non sportive à but lucratif	60 €	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal	Non prévu - examen individuel par le Conseil Municipal

Nous rappelons aux associations que, même répertoriées au calendrier des fêtes, les manifestations nécessitant l'utilisation de salles et une déclaration de buvette doivent faire l'objet d'une demande au préalable en mairie dans les délais suivants :

- réservation et location de salle : dès que vous avez vos dates de manifestations et au moins 1 mois avant,
- déclaration de buvette et réservation de matériel : 15 jours avant la manifestation. **Le matériel (grilles, barrières) ne doit en aucun cas être demandé auprès des agents techniques de la commune.**

Du nouveau à l'école de Confrançon



Cette année encore l'équipe pédagogique est restée assez stable avec toutefois quelques changements. L'école compte 5 classes, soit 6 enseignantes, 4 ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles), 2 AVS (auxiliaire de vie scolaire) et 1 EVS (Emploi Vie Scolaire).

M Cornielle, ancien directeur, a été muté au Paraguay.

Il a laissé sa classe à Mme Rachel DEREGNAUCOURT, enseignante jusqu'alors dans les Vosges et qui est revenue dans sa région d'origine pour suivre son mari.

La direction a été reprise par Mme Aurélie DOUCET, enseignante sur l'école depuis septembre 2003 et qui a pris cette fonction supplémentaire depuis la rentrée, suite à sa demande.

De nombreux projets sont en cours de réalisation sur l'école, comme par exemple la fête des 100 jours d'école prévue le 2 mars 2018. Ce jour-là, les élèves pourront apporter à l'école des collections de 100 objets, les maternelles feront des activités ensemble et les CP CE1 iront rejoindre les élèves de cycle 3 à Curtafond qui leur auront organisé des jeux autour du nombre 100.

Le plus gros projet de cette année sera la classe de découverte. Elle concernera tous



les élèves de CP, CE1 et CE2 (76 enfants) et se déroulera à Buis les Baronnies (Drôme) du 4 au 8 juin 2018. Le thème principal de

ce séjour sera la découverte du monde, l'astronomie, la nature et forcément le « vivre ensemble » afin de développer



Jessica POULET,
ATSEM stagiaire

Céline ROPY,
ATSEM en PS

Cécile TROIGROS,
ATSEM en PS

l'autonomie, la solidarité et la bienveillance, sujet qui nous est cher car c'est l'axe principal de notre projet d'école pour les 3 ans à venir !
Ce projet a un coût, il est en grosse partie

financé par les parents, mais avec l'aide également du Sou des Ecoles, du SIVOS et du restaurant scolaire. Un grand merci !
Les parents ont également décidé de mettre en place quelques manifestations

tout au long de l'année, les bénéfices étant entièrement reversés au séjour.

La première a déjà eu lieu : une vente de crêpes devant les deux écoles le vendredi 20 octobre à la sortie des classes. C'était une véritable réussite car plus de 250 crêpes ont été vendues !

Les manifestations suivantes sont la vente de roses des sables le vendredi 15 décembre puis de bugnes début février. Ces ventes sont ouvertes à tous, sur précommande à l'école, alors n'hésitez pas à en commander et ainsi aider au financement du séjour !

Une boum sera également proposée à tous les enfants de l'école le 31 mars.

Aurélie DOUCET, directrice

Du côté du SIVOS

L'effectif scolaire sur le RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) est chargé (218 élèves pour 8 classes), en hausse mais moins que les premières prévisions qui nous faisaient espérer une ouverture de classe.

Pour rappel, le SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) gère les affaires scolaires. Il est composé de 10 membres (5 de chaque conseil municipal). Chaque commune assume la charge de ses bâtiments et de leur entretien.

Le SIVOS gère le fonctionnement des écoles. Il est financé par les deux communes au prorata du nombre d'élèves habitant chacune d'elles au 1er janvier de l'année. Ainsi, pour 2017, le SIVOS a demandé 715€ par élève, soit 46 475 € pour Curtafond (65 élèves) et 105 820 pour Confrançon (148 élèves).

A ces 715 € par élève, il convient d'ajouter le coût des TAP (Temps d'Activité Périscolaires) qui sont gérés par la communauté

d'agglomération mais dont le financement est pris sur la dotation communautaire des communes pour environ 180 € /élève. Nous arrivons donc à un coût de fonctionnement par élève d'environ 900 €/an, plus les investissements immobiliers.

Ces sommes importantes correspondent à un engagement financier fort des communes dans l'école et donc pour l'avenir de nos enfants dans un contexte financier difficile avec des dotations de l'Etat en constante diminution.

En ce début d'année scolaire, une réflexion est menée sur les rythmes scolaires et l'opportunité d'un retour à la semaine scolaire de 4 jours. Elle est conduite par le SIVOS en concertation avec les enseignants, les parents d'élèves et les associations impliquées dans la vie scolaire.

Hervé COLAS
1^{er} adjoint et président du SIVOS

Effectifs

A Confrançon	Effectif
PS	31
MS / GS	28
MS / GS	29
CP	25
CP / CE1	26
Total	139
A Curtafond	Effectif
CE1 / CE2	25
CM1 / CM2	27
CM1 / CM2	27
Total	79

Liste des associations

Ecole et Culture

Copain-Copine

Garderie périscolaire, centre de loisirs, aide aux devoirs

Virginie BONNAMENT : 06 60 17 20 30

Marie-Laure LOUVET, directrice :

04 74 25 22 53

copain-copine01@orange.fr

Restaurant scolaire

Maud-Alexandra REBREYEND :

06 12 45 82 00

Magali DESPLANCHES : 06 66 54 42 32

cantine.confrancon.curtafond@gmail.com

Sou des écoles laïc

Fabien PUVILAND : 06 21 71 76 24

puvilandfabien@gmail.com

Loisirs & culture, bibliothèque

associationloisirsetculture@gmail.com

Ami-mots : Scrabble

Rosa Marie HOAREAU : 04 74 30 24 21

Sports

Football club

Mickaël BROYER : 04 74 25 02 97

mickael.broyer@gmail.com

A.S.C. Basket, co-présidentes

Erika MARTIN : 06 10 26 33 11

martinerika01@hotmail.fr

Julie DUCLOS : 06 47 91 97 19

duclos.j@orange.fr

Gym à Confrançon

Martine MATHY : 06 71 03 83 36

gym.confrancon01@orange.fr

Planète Tennis

Monique PERRET : 04 74 51 10 73

06 17 14 03 45 - planete-tennis@fft.fr

Autres

Amicale

des anciens combattants

Bernard VERNE : 04 74 25 20 17

Amicale

des sapeurs pompiers

Olivier GARCIA : 07 86 93 66 10

amicalepompiersconfrancon@gmail.com

Club des retraités

Marc CHAPATON : 04 74 30 21 90

Comité de fleurissement

Marie-Claude FELIX : 04 74 30 26 07

felix.marie.claude@wibox.fr

Comité paroissial

Christiane DELEBASSEE : 04 74 30 20 22

Société de Chasse

Laurette MUTIN : 04 74 30 25 66

INFOS

Le comité des fêtes étant toujours en sommeil par manque de bénévoles :

Seules les associations de la commune peuvent emprunter un **chapiteau ou du matériel** (tables, chaises, caisse frigo, remorque, etc....) pour leurs manifestations. Aucune location pour un particulier n'est envisageable.

Contact : David CHARTOIS (aucune réservation ne sera prise en mairie), 07 81 95 74 78 à partir de 18h et au moins 15 jours avant la manifestation.

Le comité de fleurissement reprend le service de prêt de **vaisselle** aux associations de la commune uniquement et de la location aux particuliers qui louent une des salles de Confrançon.

Contact : Michèle PERRON (aucune réservation ne sera prise en mairie), 06 70 74 53 24 et au moins 15 jours avant la manifestation.



UN ARCHITECTE-CONSEILLER GRATUITEMENT A VOTRE DISPOSITION

Propriétaires, vous souhaitez **construire**, **agrandir** ou **réhabiliter** votre habitation.

Vous pouvez bénéficier de l'aide **gratuite** d'un **architecte-conseiller** du CAUE de l'Ain, organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1977.

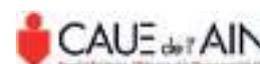
Avant d'engager les formalités administratives comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, vous pouvez **contacter le CAUE** pour convenir d'un rendez-vous avec un architecte-conseiller qui vous rencontrera sur le terrain pour vous conseiller.

Un compte-rendu de visite vous sera transmis, ainsi qu'au maire de votre commune.

Vous resterez les seuls maîtres de votre projet mais vous éviterez ainsi beaucoup d'embûches.

Téléphone : 04 74 21 11 31 - Mail : contact@caue-ain.com

Pour plus d'informations sur les conditions de notre conseil, consultez le site internet du CAUE «www.caue01.org» rubrique «particuliers»



Planète Tennis

1987-2017 : 30 ans que le club de tennis a vu le jour à St Didier d'Aussiat mais 17 ans qu'il s'est associé avec le club loisir tennis de Confrançon pour devenir Planète-tennis Confrançon / St Didier. Après avoir vécu quelques années ensemble, un autre club est venu rejoindre le duo : le TC Montrevel pour devenir définitivement PLANETE-TENNIS... tout court.

Les cours de tennis distillés par un enseignant diplômé d'état embauché à plein temps grâce au Groupement d'employeurs (Marboz, Coligny et Planète) ont lieu sur les 3 sites : gymnase de Montrevel, salle de sport à St Didier et l'Espace Busnel à Confrançon avec 80 élèves à l'école de tennis.

Le tournoi Open a lieu tous les ans au printemps et cette année un tournoi TMC

(tournoi multi chances) destiné uniquement aux dames va voir le jour sur les courts de la Plaine Tonique à Montrevel.

Grâce à la générosité de la commune de Confrançon Planète-Tennis est doté à Confrançon d'un SUPER club-house tout près des nouveaux terrains. A St Didier, les adhérents ont mis la main à la pâte pour des transformations importantes de l'ancien local.

Les 30 ans du club ont été fêtés dignement (malgré une météo très défavorable) et c'est une centaine de personnes qui a pu déguster deux cochons cuits à la broche après avoir pu apprécier les diverses animations mises en place à cette occasion.

Divers championnats et compétitions de toutes sortes permettent aux adhérents de se mesurer à d'autres compétiteurs



mais le tennis loisir garde une place importante pour le club.

Renseignements :

Monique PERRET : 06 17 14 03 45

planete-tennis@fft.fr

<http://club.quomodo.com/planete-tennis/>

Du nouveau à l'ASC Basket

Après plusieurs années à accomplir leurs missions Sandrine PEZANT et Stéphanie FONTAINE ont cédé leurs places de co-présidentes à deux jeunes recrues, Erika MARTIN et Julie DUCLOS. Le bureau accueille également deux nouveaux membres, Cloé RAVET et Nadine COCHET. (cf photos)

De plus, cette saison a débuté avec l'arrivée d'un nouveau salarié au sein du club, Damien LAFLOQUE. Diplômé d'un BP JEPS, Damien était salarié au club de St Maurice de Gourdans pendant 2 ans. Il a assuré la fonction d'assistant coach pour l'équipe pré-nationale fille de l'ACTC BRESSE. Depuis le 1er Août 2017, il a rejoint le club de l'ASC Confrançon en tant que salarié à temps plein où il assure des tâches tant sportives avec les entraînements des jeunes, qu'administratives. Il a également un temps réservé aux TAP. Dans le même temps, Damien coache la pré-nationale garçon de Prissé-Mâcon et est également joueur au BC Viriat.

La saison 2017/2018 a bien commencé, le club compte 122 licenciés toutes catégories confondues, ce qui permet d'atteindre le même effectif que la saison dernière.

11 équipes ont été engagées, dont 4 équipes seniors et 7 équipes jeunes avec une petite nouveauté cette année : une équipe loisirs créée avec une vingtaine de personnes se rejoignant chaque jeudi soir pour passer un moment convivial.

Toujours dans la nouveauté, le club est impatient d'avoir ses nouveaux vestiaires. Effectivement depuis cet été, nous pouvons voir les travaux au gymnase pour la création des vestiaires tant attendus. Ils seront mis à disposition normalement début 2018.

Pour nous aider dans l'organisation de nos journées et la vie du club, toute aide est la bienvenue (tenue de buvette, arbitrage...). Nous remercions les parents et le public pour leurs venues, toujours aussi nom-



breux lors des journées de rencontres à domicile.

Renseignements :

Damien LAFLOQUE : 07 67 47 02 87

basketasconfrancon@gmail.com

Foot : Succès du tournoi jeunes

Cette saison, le tournoi jeunes s'est déroulé samedi 28 octobre.

Pour cause d'intempéries, il n'avait pas eu lieu début septembre comme à l'habitude. Ce changement n'a pas été préjudiciable, bien au contraire. Plus de 300 enfants ont

participé au tournoi cette année.

Le matin, 24 équipes U9 ont disputé chacune 6 matchs de 8 minutes.

L'après-midi, 16 équipes U11 ont disputé chacune 6 matchs de 10 minutes.

Au total, 40 équipes venues de 18 clubs des

alentours (de Laizé à St Martin du Mont pour les plus loin) se sont affrontées dans un esprit fair-play.

Tous les enfants sont repartis avec une récompense, une médaille ou un trophée et un goûter.



Pour assurer la réussite de cette manifestation, une quinzaine de bénévoles se sont relayés tout au long de la journée.

Une journée conviviale pour tous les acteurs du football.

Renseignements :

Mickael BROYER : 06 22 39 81 99
mickael.broyer@gmail.com



FC Curtafond Confrançon St Martin Didier

Une journée de retrouvailles est organisée pour tous les dirigeants et joueurs des clubs de CONFRANCON (créée en 1942), CURTAFOND (créée en 1959) et FCCSMSD (créée en 1992)

**Le samedi 30 Juin 2018 à partir de 11H30
au Stade de CURTAFOND**



Au programme de cette journée

- Apéritif
- Repas sous chapiteau servi par les joueurs et dirigeants du club
- Animations sportives
- Assiette de cochonnaille en soirée

Des invitations seront adressées à toutes les personnes concernées début 2018.

Des oublis peuvent se produire, si tel est le cas merci de vous rapprocher des dirigeants du football club.

Gym à Confrançon

Besoin de bouger, de vous détendre, de vous amuser ? Alors, il est encore temps de venir nous rejoindre dans une ou plusieurs sections de notre association !

Zumba : le lundi de 20h à 21h, à la salle des fêtes.

Sport loisir : le mercredi, badminton à 19h, sport co à 20h30 au gymnase.

Gym douce : le jeudi de 15h45 à 16h45 à la salle des fêtes.

Gym tonique : le jeudi de 20h à 21h, à la salle des fêtes.

Renseignements :

gym.confrancon01@orange.fr

Des tarifs dégressifs sont mis en place :

GYM TONIQUE ou GYM DOUCE	
Tarif au 1 ^{er} janvier	60,00 €
Tarif au 1 ^{er} avril	30,00 €
ZUMBA	
Tarif au 1 ^{er} janvier	90,00 €
Tarif au 1 ^{er} avril	45,00 €
GYM TONIQUE ET ZUMBA ou GYM DOUCE ET ZUMBA	
Tarif au 1 ^{er} janvier	120,00 €
Tarif au 1 ^{er} avril	60,00 €

GYM TONIQUE et GYM DOUCE	
Tarif au 1 ^{er} janvier	90,00 €
Tarif au 1 ^{er} avril	45,00 €
SPORT LOISIR ET ZUMBA	
Tarif au 1 ^{er} janvier	110,00 €
Tarif au 1 ^{er} avril	55,00 €
SPORT LOISIR ET GYM TONIQUE ou GYM DOUCE	
Tarif au 1 ^{er} janvier	80,00 €
Tarif au 1 ^{er} avril	40,00 €

Sou des écoles

L'association du Sou des Ecoles a pour but d'aider et d'assurer le prolongement et l'action de l'école publique par l'animation en son sein d'activités diverses à caractère éducatif, culturel, artistique, sportif ou social. Diverses manifestations ont lieu tout au long de l'année scolaire sur les deux communes du RPI. Nous remercions toutes les familles et habitants de nos communes qui répondent présents à nos rendez-vous.

Notre assemblée générale avec le Restaurant Scolaire s'est tenue le vendredi 29 octobre 2017 à Curtafond. Nous rappelons l'importance de la présence des parents afin que ceux-ci puissent être au courant de toutes les actions menées pour nos enfants par les enseignants de nos deux écoles.

Le Sou a le plaisir d'accueillir 4 nouveaux membres pour cette année 2017-2018.

Il remercie aussi Nadine, Valérie, Christelle, Marine et Vanessa pour leur participation dans l'équipe.

Cette année, une kermesse avec un spectacle et une représentation théâtrale a vu le jour. Une belle réussite pour cette soirée.

Renseignements :

Fabien PUVILAND : 06 21 71 76 24

puvilandfabien@gmail.com



Le vide grenier a attiré la foule malgré la météo



Nos rendez-vous pour 2018

Samedi 7 Avril : Soirée Dansante

Samedi 28 Avril : Vente de plants et légumes à Curtafond

Dimanche 6 Mai : Vide grenier

Vendredi 29 Juin : Spectacle des enfants du RPI

Vendredi 6 Juillet : Remise cadeaux CM2

Vendredi 28 septembre : AG

Samedi 1 Décembre : Loto de Noël

Vendredi 7 décembre : Marché de Noël à Curtafond

Nous serons heureux de vous accueillir et partager des moments de convivialité lors de nos diverses manifestations.

A très bientôt...

Copain-Copine

Toute l'équipe de Copain-Copine remercie les exposants et visiteurs pour notre farfouille de puériculture du 15 octobre dernier qui fut encore une belle journée.

Notre prochaine manifestation sera à l'automne prochain pour notre fabrication et vente de pizzas.

Merci d'avance

Virginie BONNAMENT,
Présidente de l'association

Renseignements :

Virginie BONNAMENT, Présidente :

06 60 17 20 30

Marie-Laure LOUVET, Directrice :

04 74 25 22 53

Copain-copine01@orange.fr



Bibliothèque Municipale

L'équipe de bénévoles de la Bibliothèque Municipale de Confrançon (à côté de la Mairie) vous accueille les mardis de 17h à 19h et les samedis de 10h à 12h.

L'accès au prêt est gratuit pour les enfants et les étudiants. Il est de 5 € par an pour un adulte seul ou un couple.

Près de 6000 documents pour tous les publics, romans, albums, documentaires,

bandes dessinées, CD musique, revues, vous attendent. Toute l'année des nouveautés adultes et enfants.

De plus, nous avons la possibilité de vous réserver des livres et des CD que nous n'avons pas auprès de la Direction de la Lecture Publique de l'Ain. Vous pouvez visiter le site, <http://lecture.ain.fr/medias/> afin de faire votre pré sélection.

Diverses animations sont proposées tout au long de l'année : porte ouverte, ateliers pour les enfants, premières pages (remise d'un livre offert par le Conseil départemental pour les enfants nés l'année précédente), contes, rapprochement avec les écoles, le centre de loisirs, les assistantes maternelles...

La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël, du 24 décembre au 7 janvier.

Vous pouvez aussi nous retrouver sur le nouveau portail internet dédié aux associations et aux bibliothèques du pôle territorial de Montrevel-en-Bresse : www.culturenvies.fr

Renseignements :

Christiane BROYER, coprésidente :

06 62 88 27 01

Annie CONVERT, coprésidente :

06 33 63 61 35

associationloisirsetculture@gmail.com



Comme tous les ans, les Conscrits sont là !

La tournée des conscrits est une ancienne tradition qui à l'époque permettait aux jeunes hommes partant pour leur service militaire d'effectuer une tournée d'adieu. Aujourd'hui, bien qu'elle ait perdu sa principale fonction, elle continue d'être célébrée au sein du village.

Cette année, tous les jeunes nés en 1998, 1999 et 2000 sont conviés pour faire les tournées ! Nous passons sonner chez tous les habitants dans le but de les rencontrer mais aussi pour récolter des fonds. Cet argent nous permet de financer le banquet des classes et d'offrir le lendemain, les matefaims à tous les habitants du village et des villages aux alentours.

Le banquet se déroulera le 18 février 2018 à la salle des fêtes de Confrançon. La journée débutera par la traditionnelle messe en milieu de matinée, ensuite aura lieu le dépôt de la gerbe de fleurs devant le monument aux morts suivi de l'apéritif et des photos. Enfin le festin préparé par l'Hotel de Bresse et la fête pourront commencer !



Le 19 février comme promis la fête continue ! Les Conscrits confectionneront avec amour les matefaims pour vous les offrir le soir à partir de 18h toujours à la salle des fêtes.

Les classes à l'honneur cette année sont les années en 3 et en 8. N'oubliez pas que les enfants âgés de 10 et 15 ans en 2018 sont conviés pour les photos le jour du banquet.

Venez nombreux pour faire la fête avec nous !

Renseignements :

Manon PERREAL, présidente :
06 74 68 91 98
manon.perreal.mp@gmail.com

Sapeurs pompiers volontaires Pourquoi pas vous ?

Le Centre de Première Intervention Non Intégré de Confrançon recrute des hommes et des femmes de 16 à 60 ans. C'est pourquoi, nous vous proposons de découvrir notre quotidien lors d'une manoeuvre organisée le 1^{er} vendredi de chaque mois de 19h à 22h.

Les places sont limitées à 2 observateurs par manoeuvre.

Renseignements ou inscription :

- Chef de Corps **GUERRY Gilles** : 06 89 95 81 60.
- Son adjoint **PEZANT Eric** : 06 81 63 00 33.
- [facebook.com/spconfrancon](https://www.facebook.com/spconfrancon)

**« Hier au travail.
Aujourd'hui en intervention. »**
Venez découvrir le temps d'une manoeuvre
L'univers d'un sapeur-pompier volontaire de Confrançon.
Le Centre de Premier Intervention Non Intégré de Confrançon recrute des hommes et des femmes de 16 à 60 ans.
C'est pourquoi, nous vous proposons le temps d'une manoeuvre de découvrir notre quotidien.
Les manoeuvres sont organisées tous les 1^{er} vendredi de chaque mois de 19h à 22h.
Les places sont limitées à 2 observateurs par manoeuvre.
Pour tous renseignements ou inscription n'hésitez pas à nous contacter :
- Chef de Corps **GUERRY Gilles** : 06 89 95 81 60.
- Son adjoint **PEZANT Eric** : 06 81 63 00 33.
**Sapeur-Pompier
VOLONTAIRE**
Pourquoi pas vous ?
[Facebook.com/spconfrancon](https://www.facebook.com/spconfrancon)

Comité de fleurissement

Fête patronale



Le Comité de Fleurissement a cette année organisé la vogue du Bourg, laquelle sans cette opportunité risquait de rester en sommeil. Elle a eu lieu les 24 et 25 juin, avec attractions foraines pour les plus jeunes, repas sous chapiteau et feu d'artifice le samedi soir, buvette tout au long du week-end.

Concernant 2018, nous avons pris date en collaboration avec une autre association autonome afin de réitérer cette manifestation. Un repas « bréchet » sera proposé samedi soir et dimanche midi sous chapiteau homologué. En 2017, le feu d'artifice a été financé par la commune : il a été très apprécié de tous. A refaire ?

Le Comité de fleurissement
Marie-Claude FELIX, Yves ARBEZ,
Michelle PERRON et tous les sociétaires

Renseignements :

Marie-Claude FELIX - 04 74 30 26 07
felix.marie.claude@wibox.fr

Manifestations 2018

Février : vente de charcuterie

Mai : animation surprise

Juin : fête patronale

Octobre : fête du Logis Neuf

Novembre : vente de boudin

Fin Décembre : décoration Noël square enherbé du Bourg

Vente de boudin



Vendredi 5 novembre, les membres du comité de fleurissement se sont retrouvés sous chapiteau au Bourg pour préparer le boudin, environ 220 kg. Rendez-vous le samedi dès 8h30 aux points de vente. Grâce au dynamisme et à la bonne ambiance du groupe et à l'exceptionnelle qualité du produit travaillé à l'ancienne, les étals étaient vides à 10h30, rançon d'une parfaite organisation.

A noter que les recettes des manifestations organisées par le comité de fleurissement servent essentiellement, dans la mesure du raisonnable, à l'embellissement du Bourg et du Logis-Neuf, à l'achat d'ustensiles de cuisine, de ménage et surtout depuis cette année 2017 à une animation des festivités (Fêtes du Bourg, du Logis-Neuf et illuminations du jardin public du Bourg).

Le comité profite du bulletin pour ouvrir la porte à de nouveaux bénévoles. D'avance merci.

Yves ARBEZ

Benne à papier

Le comité de fleurissement recueille les papiers, journaux, revues, annuaires, publicités, dans la benne de camion bâchée située sur le parking du gymnase, proche des containers de tri.

La vente de ces papiers a procuré à l'association une recette de 450 € environ en 2017.

Nous demandons aux utilisateurs de privilégier ce contenant hors dépôt de cartons, objets plastifiés ou métalliques, des containers spécifiques étant prévus à ce genre de produits.

Il serait souhaitable que les papiers soient ficelés en paquets pour faciliter leur rangement.

D'avance merci

Fête du Logis Neuf

Succès attendu mais néanmoins mémorable pour les deux clubs, fleurissement et retraités qui ont servi pas moins de 420 repas bréchets les 7 et 8 octobre lors de la Fête du Logis Neuf, signe d'un véritable renouveau des festivités.

Nous tenons à remercier toutes les personnes ayant répondu favorablement à cette manifestation.

Remerciements également au restaurateur, au service buvette, à la mairie pour les arrêtés, aux habitués du stationnement de la place, aux riverains, aux propriétaires ayant permis la bonne organisation, aux « fourmis » qui discrètement ont décoré la traversée du Logis Neuf et

les bénévoles de tous âges qui ont contribué à 100% au succès reconnu de cette manifestation.

A souligner la prise de position positive des forains pour 2018, date qui restera au calendrier le deuxième week-end d'octobre.

**Repas surprise pour l'édition 2018 !
En attendant, passez de bonnes fêtes.**

**Le Comité de fleurissement
Le Club des retraités
Marie-Claude FELIX, Marc CHAPATON,
Irène OLIVIER, Yves ARBEZ,
Michelle PERRON et tous les sociétaires**



Club de retraités

Nous allons compléter l'article du comité de fleurissement concernant la fête du Logis Neuf en disant que pour un petit village comme le nôtre, organiser deux vogues dans l'année, surtout quand la seconde est un redémarrage est un travail à temps plein. Au vu du succès de ce redémarrage, on se dit que le comité de fleurissement et le club de retraités ont bien fait de faire renaître de ses cendres la vogue du Logis Neuf. Cette équipe « de toujours jeune » a cuit le vendredi matin 300 tartes au feu de bois. L'après-midi, elle était au montage des chapiteaux et à l'installation de la buvette, des tables, chaises, etc.

Le samedi et dimanche, les mêmes personnes servaient avec grand plaisir 420 délicieux repas agrémentés de bréchets de poulets et assuraient avec le sourire l'intendance. Dans le même temps, il a fallu gérer l'installation et la réussite de la fête foraine. Une première édition réussie qui en appelle d'autres...



Le club des retraités

Les premières foulées du Logis



Sous l'impulsion de M Nelson GIL responsable du supermarché Casino, souhaitant parrainer une manifestation sportive afin d'en reverser les bénéfices à l'hôpital pour enfants de Lyon-Est (Bron), notre village a accueilli un panel de coureurs à pied du département le samedi 7 octobre 2017.

Cette manifestation s'est déroulée sur les routes et chemins de notre commune, le départ étant donné Place du Logis Neuf, où pour l'occasion les forains s'étaient installés à la demande du Comité de Fleurissement et du club des Retraités.

Les parcours de 4,8 et 11 kms ont serpenté sur les petites routes, lotissements, places et chemins de Confrançon animant ainsi le village le temps de l'après midi.

L'organisation de cette manifestation a nécessité une préparation importante, que ce soit au niveau des démarches administratives, de la sécurité du parcours ou

encore de sollicitations auprès de partenaires locaux.

Fort heureusement, tous ont répondu présents, permettant ainsi par leur soutien financier de récompenser les compétiteurs. La réussite de cette journée est due à la trentaine de bénévoles sollicités par Jean-Paul BUELLET qui a eu à cœur de mener à bien cette expérience.

Le tracé quelque peu vallonné a plu aux participants, par sa diversité.

Nous pouvons donc parler de succès, car environ 70 coureurs ont foulé le bitume pour cette première édition, c'est le nombre minimum que les organisateurs souhaitaient ; cette participation moyenne a permis de rôder la machine et voir les points à améliorer pour les prochaines éditions.

Bravo à tous les acteurs de cette journée, bénévoles, municipalité et coureurs lo-

caux, dont une vingtaine participait, certains étant présents sur les podiums.

Les Sapeurs Pompiers ont également brillé par leur présence et leur soutien dans l'organisation.

J'invite tous les coureurs expérimentés ou pas de la commune, à participer à la prochaine édition qui se déroulera le samedi 13 octobre 2018, mais également à promouvoir cette course auprès de vos amis.

A l'occasion de cette manifestation, j'ai pu remarquer que les Confrançonnais savent se mobiliser, je rappelle que le Comité des fêtes est actuellement en sommeil, qu'il suffirait de quelques bénévoles pour le réveiller, son renouveau permettrait d'assurer notamment la pérennité de cette course, faites-vous connaître auprès de la Mairie.

Tous à vos baskets pour 2018 !

Jean-Paul BUELLET



Consignes de tri : quelques rappels

Dans le bac vert

Les bouteilles en verre, bocaux.

Faux amis : les pots de yaourt en verre, la vaisselle (verres, assiettes, etc) sont à déposer en déchetterie.

Dans le bac jaune

Les déchets plastiques : flacons de gel douche et shampooing, de produits ménagers, bouteilles d'huile, les films entourant les journaux, les barquettes en polystyrène, les sacs plastiques, la vaisselle jetable.

Les contenants métalliques : les bouteilles en métal, les boîtes de conserve, les feuilles d'aluminium, les couvercles ou bouchons en métal.

Les emballages cartonnés : boîtes de lait, carton entourant les packs de yaourts, les cartons bruns s'ils ne sont pas trop gros et pliés.

Faux amis : la vaisselle en plastique dur, les films alimentaires, les jouets plastiques cassés à jeter avec les ordures ménagères.

Dans le bac bleu

Les journaux, magazines et papiers.

Faux amis : le papier cadeau et le papier photo à jeter avec les ordures ménagères.

A la déchetterie

- Piles et ampoules
- Cartouches d'imprimantes
- Grands cartons
- Déchets toxiques : aérosols, peintures, piles, ampoules, néons, radiographies, solvants, acides, huiles végétales et moteurs
- Mobilier plastique, métal, bois et assimilés
- Petit et gros électroménager, appareils fonctionnant avec piles (radioréveils, jouets)
- Déchets verts
- Bois, ferraille, gravats, PVC, plâtre
- Encombrants

Verre en vrac



Emballages ménagers en vrac



Journaux, magazines en vrac



Une nouvelle intercommunalité...

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) est née il y a un an de la fusion des intercommunalités de Bourg-en-Bresse, Bresse Dombes sud Revermont, Coligny, La Vallière, Montrevel-en-Bresse, Saint-Trivier-de-Courtes et Treffort-en-Revermont et du syndicat mixte Cap3B. Retour sur les réalisations et les projets de cette intercommunalité désormais à l'échelle du bassin de vie de Bourg-en-Bresse.

La CA3B est née officiellement le 1er janvier 2017. Le premier conseil communautaire s'est réuni le 13 janvier 2017 pour élire le président (Jean-François Debat) et les 25 membres du bureau. Dès la création de l'Agglomération, les élus ont choisi une organisation décentralisée avec des accueils du public au siège à Bourg-en-Bresse, mais aussi dans les pôles territoriaux situés à Ceyzériat, Montrevel-en-Bresse et Val-Revermont. Ces pôles assurent la gestion des services de proximité.

L'Agglomération exerce toutes les compétences qui étaient auparavant celles des intercommunalités fusionnées. Les élus travaillent à l'élaboration d'un projet de territoire qui précisera une stratégie de développement. En attendant, les premières actions concrètes se sont mises en place. Depuis septembre, la Communauté d'Agglomération finance des séances d'enseignement de la natation à tous les élèves de CE1. En 2019, ce sont également les CM1 qui bénéficieront de sessions.

Extension de la gratuité d'accès à la plage de la Plaine Tonique pour tous les habitants de l'Agglomération

Située près de Montrevel-en-Bresse, la base de loisirs de la Plaine tonique est une destination privilégiée pour la saison estivale : un lac de 95 hectares, des activités nautiques et motonautiques, un centre aquatique et un camping 4 étoiles labellisé camping Qualité (3e camping en Au-



vergne Rhône-Alpes avec ses 586 emplacements). A partir de 2018, les habitants des 75 communes de la Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg en Bresse auront accès à la plage sur présentation d'une carte individuelle nominative en cours de validité.

Deux cas de figure possibles

- Pour les habitants déjà détenteurs de la carte d'accès Base de Plein Air La Plaine Tonique, cette carte est valable jusqu'en 2020. Il leur suffira, comme auparavant, de se rendre à la mairie de leur domicile

pour retirer la vignette 2018 et des deux années suivantes, sur présentation d'un justificatif de domicile.

- Pour les habitants non détenteurs de la carte existante, ils pourront se présenter physiquement auprès des mairies de : Attignat, Béréziat, Confrançon, Cras-sur-Reyssouze, Curtafond, Etrez, Foissiat, Jayat, Malafretaz, Montrevel-en-Bresse, Marsonnas, Saint Didier d'Aussiat, Saint Martin le Châtel, Saint Sulpice pour retirer la nouvelle carte, valable de 2018 à 2020. Elle leur sera délivrée contre présentation d'un justi-

Chiffres clés

133 000 habitants

75 communes

119 élus au conseil communautaire, 15 vice-présidents et 10 conseillers délégués

600 agents qui dépendent de quatre directions générales : économie/attractivité, infrastructures/aménagement, ressources/moyens, proximité

Parmi les équipements et services de proximité gérés par la nouvelle Agglomération :

6 multi-accueils, 2 micro-crèches, 6 relais assistants maternels, 9 centres de loisirs, 10 déchetteries, 25 parcs d'activités économiques, 2 terrains de rugby, 8 terrains de football, 7 gymnases

Les équipements qui rayonnent sur l'ensemble du territoire : la piscine Carré d'Eau à Bourg-en-Bresse, La Plaine Tonique à Montrevel-en-Bresse (camping 4*, piscine, activités nautiques), le Conservatoire à Bourg-en-Bresse (musique et théâtre)

... au service des habitants



Travaux de la voie verte

Chalon-sur-Saône pour y créer une voie verte. Dans un premier temps, les travaux concernent un premier tronçon de 11,5 km jusqu'à Jayat avant à terme un prolongement vers la base de loisirs de Bouvent à Bourg-en-Bresse. La voie sera réservée aux piétons et aux cyclistes qui pourront circuler en toute sécurité.

Les travaux se terminent au gymnase à Montrevel

Le gymnase de l'Huppe à Montrevel vient de faire l'objet d'une rénovation énergétique. Isolation, étanchéité des toitures terrasses, menuiseries, électricité, éclairage sont quelques-uns des travaux réalisés. Un bardage bois couvre désormais la façade est pour assurer une meilleure esthétique. Ce chantier a également été l'occasion de refaire le sol sportif de la grande salle et d'installer un mur d'escalade. A l'issue du chantier, les consommations énergétiques du bâtiment devraient être réduites de 50%, les émissions de gaz à effet de serre de 60%.

ficatif de domicile et la somme de 5 euros pour frais d'établissement. Chaque année, la carte sera mise à jour par une nouvelle vignette à retirer au même endroit toujours sur présentation d'un justificatif de domicile.

En aucun cas, la carte et les vignettes millésimées 2018 / 2019 /2020 ne seront délivrées ni au guichet ni à l'accueil de la Plaine Tonique. A noter que l'accès est gratuit pour les enfants de moins de 3

ans et que les autres activités : piscine, ski nautique, voile, canoés, VTT... sont bien entendu payantes.

Les travaux de la voie verte sont lancés

Le chantier a commencé en octobre à Atignat. La Communauté d'Agglomération aménage l'emprise foncière de l'ancienne ligne de chemin de fer Bourg-en-Bresse /



Mon Cap Énergie

Un accompagnement de A à Z pour votre projet de rénovation énergétique !



Quels travaux sont prioritaires ? Quel est le budget ? Puis-je obtenir des aides financières ? Où trouver des artisans ? Et bien d'autres questions peut-être ?

Vous souhaitez réduire les consommations énergétiques de votre logement mais vous ne savez pas par où commencer ? La Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse propose « Mon Cap Énergie », service d'accompagnement des projets de rénovation énergétique des logements, que vous soyez en maison individuelle ou en copropriété, propriétaire bailleur ou occupant.

Mon Cap Énergie vous propose un accompagnement individualisé et personnalisé d'aide à la rénovation énergétique performante. Un conseiller objectif et indépendant, est à vos côtés pour faciliter votre démarche et vous guider à chaque étape de votre projet.

Rendez-vous sur www.moncapenergie.fr ou contactez un conseiller au 04 74 45 16 49

Ligue contre le cancer



Grâce à la générosité de tous, et au dévouement de ses bénévoles, le Comité Départemental de l'Ain de lutte contre le cancer poursuit son action. Cette année 2017, la collecte de Confrançon a rapporté la somme de 2857€.

Le comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer consacre son énergie et ses ressources à soutenir la recherche en finançant des équipes lyonnaises du centre Léon Bérard,

des hospices civils de Lyon, du centre de recherche en cancérologie de Lyon.

Nous veillons à gérer vos dons de manière économe, parcimonieuse : nos frais généraux n'excèdent pas 6%.

Chaque jour dans l'Ain, nos bénévoles se mobilisent pour trouver des financements pour que la recherche progresse plus vite, pour aider les malades et leurs proches, pour informer sur la prévention et le dépistage.

Mais ceci n'est possible que grâce à vous et à vos dons.

Merci de vous liguer ainsi contre le cancer et de poursuivre votre effort.

La marche pédestre est prévue le dimanche 15 avril 2018 à Marsonnas.

Pour renforcer l'équipe de bénévoles,

n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Pour l'année 2018 la collecte débutera début mai, merci pour votre générosité.

**Face au cancer,
on est plus forts ensemble.**

Les déléguées de la commune

**Marie VELON,
Christiane BROYER
Mireille CARJOT**

Renseignements :

Marie VELON : 04 74 30 29 66

ADMR

L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

L'ADMR RECRUTE
N'hésitez pas à postuler !
Venez déposer votre CV

Gamme AUTONOMIE
Aide et accompagnement des seniors et des personnes en situation de handicap (Transport accompagné, téléassistance, etc...)

Gamme DOMICILE
Ménage, repassage, courses, déplacements, ...

Gamme FAMILLE
Garde d'enfants, soutien aux familles, préparation des repas.

50% DE REDUCTIONS SUR LE CREDIT D'IMPOT

Un service de proximité au cœur de l'humain

Contactez-nous !

ADMR MONTREVEL EN BRESSE
10 rue du 19 mars 1962
01340 MONTREVEL EN BRESSE
04 74 30 89 07
amontrevel@fede01.admr.org

Selon vos aspirations et vos disponibilités, venez renforcer notre équipe de bénévoles !

Trente-six séniors réunis pour manger et chanter !

Comme chaque année, invités par le Centre Communal d'Action Sociale, les aînés de la commune, tous âgés de plus de 70 ans s'étaient donnés rendez-vous à la salle des fêtes pour le traditionnel repas du CCAS. En l'absence exceptionnelle de Mme PERROUD, notre cuisinière hors pair du « velouté de tapioca », Marie-Claude FELIX l'a remplacée. Le menu était agrémenté également d'un royal de courge et sa crème de moules au safran puis feuilleté de bœuf bourguignon et son gratin dauphinois aux cèpes (cuisinés par Laurent PERREAL), fromage blanc, brioche et une salade de fruits frais confectionnée par les membres du CCAS. Emmanuelle (en noir sur la photo) a su animer en chansons cette journée pleine d'émotions.



Clic des Pays de Bresse

Le Clic (Centre local d'information et de coordination) est un service gratuit pour les personnes âgées de + 60 ans, leurs familles et entourage, ainsi que pour les professionnels, les élus et les bénévoles. Il permet aux habitants de 69 communes dont la votre de bénéficier des diverses informations pour l'amélioration de leur quotidien : les offres de soins, les services permettant le maintien à domicile, l'accès aux droits... Le service les accompagne dans la constitution des dossiers de différentes aides existantes. De manière plus ponctuelle, il aborde aussi la question des structures d'accueil dans le cas où le maintien à domicile n'est plus possible. Le Clic des Pays de Bresse planifie également des actions de prévention. Les thèmes abor-

dés sont variés et accessibles à tous : mémoire, audition, prévention des chutes, alimentation, nouvelles technologies, patrimoine et succession, conduite automobile...

Les demandes peuvent être traitées :

- par téléphone au 04 74 30 78 24 du lundi au vendredi (possibilité de laisser un message pour rappel)
- lors d'un entretien au CLIC des PAYS de BRESSE, 58, route de Chalon 01560 Saint-Trivier-de-Courtes
- sur rendez vous en permanence (possible sur Coligny, Montrevel en Bresse, Pont de Vaux, Pont de Veyle)

Demander de l'aide

Une question ?
Des renseignements,
Un thème vous préoccupe.....

Etre fort, C'est demander de l'aide !

Le CLIC vous informe et vous oriente !

01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES
04 74 30 78 24
contact@clicdespaysdebresse.org

Inscription sur les listes électorales

Pour voter en 2018, il faut obligatoirement être inscrit avant le 31 décembre 2017.

Vous venez d'arriver sur la commune ou vous n'êtes pas encore électeur, pour vous inscrire, trois possibilités :

- venir en mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- adresser par courrier en mairie le formulaire cerfa n°12669*01 (disponible www.interieur.gouv.fr) complété et signé, accompagné d'une copie de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile
- sur internet en créant son compte sur www.service-public.fr

Une permanence en mairie est prévue pour l'inscription sur les listes électorales le samedi 30 décembre de 10h à 12h.

Pour les jeunes qui ont ou auront 18 ans au plus tard le 28 février 2018

S'ils sont venus en mairie pour le recensement citoyen, l'inscription est automatique, aucune démarche n'est à effectuer. Un courrier les informant de leur inscription d'office sur les listes électorales leur sera envoyé en fin d'année.

Recensement militaire ou citoyen obligatoire

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant.

Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (ex : permis de conduire).

Si vous avez acquis la nationalité française (naturalisation, déclaration...) entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recense-

ment classique.

Le recensement s'effectue à la Mairie ou bien par internet en créant votre compte en quelques clics sur : www.mon.service-public.fr et en accédant à la démarche en ligne.

Pièces à fournir : une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française), un livret de famille, un justificatif de domicile de moins de 3 mois,

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté. Après cette démarche, il est donc nécessaire d'informer les autorités militaires de tout changement de situation. Le recensement permet également l'ins-

cription d'office du jeune sur les listes électorales à ses 18 ans.

À savoir : si le jeune est atteint d'un handicap, et qu'il souhaite être dispensé de la journée défense et citoyenneté, il peut présenter dès le recensement sa carte d'invalidité.

Défaut de recensement :

En cas d'absence de recensement dans les délais, l'irrégularité est sanctionnée par le fait.

- de ne pas pouvoir participer à la journée défense et citoyenneté,
- de ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans,
- de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (bac ou permis de conduire par exemple) avant l'âge de 25 ans.

Numéros utiles

Téléphones d'urgence

- N° de téléphone d'urgence européen : 112
- Chef de corps des pompiers de Confrançon, Gilles GUERRY : 06 89 95 81 60
- SAMU : 15
- POLICE : 17
- POMPIERS : 18
- Centre Anti Poison de Lyon : 04 72 11 69 11

Renseignements administratifs

Tél. : 3939

Internet : <http://www.service-public.fr>

Démarches administratives par internet : <https://mon.service-public.fr/>

Horaires d'ouverture des déchetteries :

ETREZ :

lundi au samedi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

POLLIAT :

lundi, mercredi et samedi :

8h / 12h - 13 h 30 / 18 h (été 19 h)

vendredi : 13 h 30 / 18 h (été 19 h)

Information éoliennes

Pour les personnes intéressées, l'entreprise SOLVEO ENERGIE, porteuse du projet d'implantation d'éoliennes sur la commune, a rédigé un document d'information sur la base des questions qui ont été posées à Mme LUGAGNE, ingénieur projets, lors des deux permanences publiques qui se sont tenues à la mairie en septembre et octobre. Ce document est consultable sur le site internet de la commune.

Divers

- **Cabinet d'infirmières à Confrançon**
04 74 47 40 52 / 06 66 42 57 68
- **Assistante sociale**
Maison de la Solidarité : 04 74 25 68 00
- **Médiateur** : sur rendez-vous à la Mairie de Montrevel : 3^{ème} mardi matin de chaque mois
- **Presse locale** :
Le Progrès : Valérie DESMURS
04 74 24 62 19
jeanval.desmurs@orange.fr
Voix de l'Ain : Yves GOUX
06 70 34 03 58
yves.goux28@laposte.net

Bienvenue aux nouveaux habitants

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en mairie pour prendre contact et se faire connaître.

De nombreux services sont mis à votre disposition à Confrançon.

Calendrier des fêtes

JANVIER

- Sa 06 Voeux du Maire
- Je 11 Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Ve 19 AG Comité de Fleurissement
- Ve 26 AG des Pompiers

FÉVRIER..

- Sa 03 Repas (sanglier) de la Société de Chasse (en soirée)
- Sa 03 Vente de charcuterie du Comité de Fleurissement
- Je 08 Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Di 18 Banquet des Conscrits
- Lu 19 Matefaims des Conscrits

MARS

- Je 08 Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Ve 09 Concours de belote du Club des Retraités
- Ve 09 AG de Copain-Copine
- Sa 17 Repas des Propriétaires de la Société de Chasse
- Lu 19 Cérémonie du 19 mars 1962
- Ve 23 Vente chocolats de Pâques Restaurant scolaire
- Sa 24 Soirée dansante des Pompiers

AVRIL

- Sa 07 Soirée dansante du Sou des Écoles
- Du 6 au 22 Tournoi Tennis homologué Seniors avec repas
- Je 12 Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Sa 21 Concert à l'Église
- Sa 28 Banquet des Pompiers (soir)
- Sa 28 Vente de plantes, fleurs et légumes du Sou des Écoles à Curtafond

MAI

- Di 06 Vide grenier du Sou des Écoles à Confrançon
- Ma 08 Commémoration Victoire du 08 mai 1945
- Me 09 Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Je 10 Tournoi Foot inter quartiers à Curtafond
- Sa 26 Vente saucisses / merguez du Basket
- Di 27 Animation du Comité de Fleurissement

JUIN

- Je 07 Repas du Club des Retraités
- Sa 09 AG du Basket avec repas
- Sa 16 & Di 17 Tournoi Tennis multi chances 4ème série dames à la Plaine Tonique
- Di 17 AG du Foot avec repas à Curtafond
- Sa 23 & Di 24 Fête Patronale
- Ve 29 Fête de l'école du R.P.I.
- Sa 30 Journée retrouvailles du Foot, animations et repas à Curtafond

JUILLET ...

- Ve 06 Remise des Cadeaux aux CM 2
- Sa 07 Concours pétanque du Tennis à St-Didier-D'ausiat

AOÛT

- Di 26 AG de la Société de Chasse

SEPTEMBRE

- Sa 01 Journée détente des Pompiers
- Ve 07 Tournoi Vétérans du Foot à Curtafond
- Ve 07 Soirée Portes Ouvertes des Pompiers
- Ve 07 AG du Tennis à St-Didier-d'Aussiat
- Sa 08 Inscriptions Tennis matin à Confrançon, après-midi à St Didier d'Aussiat
- Sa 08 Tournoi Jeunes du Foot à Curtafond
- Di 09 Repas du CCAS
- Je 13 Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Ve 14 Concours de belote coincée du Club des Retraités
- Sa 22 Tournoi jeunes / remise en jambes du Club de Basket
- Ve 28 AG du Sou des Écoles et du Restaurant Scolaire à Confrançon

OCTOBRE

- Sa 06 Vente de Pizzas de Copain-Copine
- Je 11 Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Sa 13 AG de la Gym à Confrançon
- Sa 13 Foulée du Logis
- Sa 13 & Di 14 Vogue du Logis Neuf

NOVEMBRE

- Je 08 Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Sa 10 Vente de boudin du Comité de Fleurissement
- Di 11 Armistice défilé / banquet et AG de l'Amicale des Anciens Combattants
- Sa 17 Vente de plats préparés du Club de Basket
- Sa 24 Soirée moules frites du Club de Foot à St-Didier-d'Aussiat

DÉCEMBRE

- Sa 01 Loto de Noël du Sou des Écoles à Confrançon
- Je 06 Réunion mensuelle du Club des Retraités
- Ve 07 Marché de Noël du Sou des Écoles à Curtafond
- Je 13 AG du Club des Retraités / Repas de fin d'année
- Ve 21 Repas de Noël du Restaurant scolaire

Les conscrits de 2017



Classes de Confrancoon 26 février 2017 Photo Descours